

.....
Attention : nous vous demandons de **remplir cette fiche de renseignements le plus précisément possible**.

Les informations de la rubrique « œuvres proposées à la sélection » nous sont indispensables pour le référencement de votre pièce en cas de sélection. Nous ne considérerons votre envoi que si cette partie est dûment remplie.

Peuvent concourir : les radios et web radios associatives, collectifs sonores, producteurs indépendants, étudiants.

Sont exclues : les productions effectuées **dans le cadre d'un travail salarié** par les radios et groupes audiovisuels publics et commerciaux francophones (Radio France, RTBF, ARTE Radio, RTS...) ou disposant d'une **aide à l'écriture**, à la réalisation ou à la production (Fonds d'aide à la création radiophonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ACSR, structures de production audiovisuelle...) et diffusées ou destinées à être diffusées sur les radios et groupes audiovisuels publics et commerciaux francophones.

Les créateurs peuvent envoyer deux œuvres maximum. Si votre création est sous forme de série, nous acceptons 3 épisodes de votre choix. Si les épisodes sont sélectionnés, le jury sera averti de l'existence des autres épisodes, mais ces derniers sont exclus de la compétition.

.....
prénom

nom

âge

téléphone(s)

profession (facultatif)

adresse postale

adresse électronique

site internet

Œuvre proposée à la sélection pour le Prix

Merci de remplir un formulaire par œuvre envoyée

titre de l'œuvre

(lorsqu'une œuvre se compose de plusieurs parties, renseigner les titres et durées de chacune des parties)

durée totale

durée des parties

année de production

cadre éventuel de la production (radio, collectif, école...)

La pièce a-t-elle déjà été diffusée :

date de première diffusion (jj/mm/aaaa)

lieu de première diffusion (radio, événement, expo...)

L'œuvre a-t-elle bénéficié d'un soutien d'une société d'auteur, d'une institution ou d'une collectivité locale ? Si oui, préciser :

Activités sonores et radiophoniques (qui êtes-vous radiophoniquement parlant ?)

.....
N'hésitez pas à nous fournir de plus amples renseignements sur papier libre si vous en voyez la nécessité.

Autorisez-vous l'association Longueur d'ondes à diffuser votre/vos œuvre(s) ?

Sur **Oufipo**, webradio de Longueur d'ondes (licence creative commons, podcast possible) **oui - non**